

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 17, 2026

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met with videoconference this day at 4:15 p.m. [ET] to study Bill C-20, An Act respecting the establishment of Build Canada Homes; and, in camera, to examine and report on access to credit and capital markets for small- and medium-sized businesses as a basis for growth and improved productivity in the Canadian economy.

Senator Clément Gignac (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good afternoon, honourable senators. My name is Clément Gignac. I am a senator from Quebec and chair of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy.

I would like to welcome everyone with us today, as well as those listening to us online at sencanada.ca.

Before proceeding any further, I would kindly ask my fellow committee members to introduce themselves.

[*English*]

Senator Varone: Senator Toni Varone, Ontario.

Senator McNair: Senator John McNair, filling in for Senator McBean.

Senator Fridhandler: Senator Daryl Fridhandler, Alberta.

Senator Loffreda: Senator Tony Loffreda, Montreal, Quebec.

Senator Henkel: Senator Henkel from Quebec.

Senator Yussuff: Hassan Yussuff, Ontario.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette from New Brunswick.

[*English*]

Senator LaBoucane-Benson: Patti LaBoucane-Benson, Treaty 6 territory, Alberta.

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia.

Senator Wallin: Pamela Wallin, Saskatchewan.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 17 juin 2026

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 16 h 15 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-20, Loi concernant la constitution de Maisons Canada; et à huis clos, pour étudier, afin d'en faire rapport, l'accès au crédit et aux marchés des capitaux pour les petites et moyennes entreprises comme base de la croissance et de l'amélioration de la productivité dans l'économie canadienne.

Le sénateur Clément Gignac (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, bonjour. Je m'appelle Clément Gignac, sénateur du Québec et président du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux gens qui sont avec nous aujourd'hui, ainsi qu'à celles et ceux qui nous écoutent à partir du Web sur sencanada.ca.

Avant de continuer, je demanderais à mes collègues du comité de bien vouloir se présenter.

[*Traduction*]

Le sénateur Varone : Sénateur Toni Varone, de l'Ontario.

Le sénateur McNair : Sénateur John McNair. Je remplace la sénatrice McBean.

Le sénateur Fridhandler : Sénateur Daryl Fridhandler, de l'Alberta.

Le sénateur Loffreda : Sénateur Tony Loffreda, de Montréal, au Québec.

La sénatrice Henkel : Sénatrice Henkel, du Québec.

Le sénateur Yussuff : Hassan Yussuff, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice LaBoucane-Benson : Patti LaBoucane-Benson, du territoire visé par le Traité n° 6, en Alberta.

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Wallin : Pamela Wallin, de la Saskatchewan.

Senator Martin: Yonah Martin, British Columbia.

The Chair: Before we begin our session of clause-by-clause consideration of Bill C-20, An Act respecting the establishment of Build Canada Homes, I would like to provide some context for the thousands of Canadians who watch us via sencanada.ca. Millions of Canadians, maybe, watch us, live or recorded, to follow our work.

Yesterday, the Senate received Bill C-20 from the House of Commons and referred it to this committee. Today, we are conducting a clause-by-clause review, meaning that Banking Committee senators already studied this bill a few weeks ago. Although this stage may appear to move very quickly to people, since it was referred here yesterday and we will analyze it clause by clause today, it was based on several weeks of work.

On May 27, the committee met for three hours and heard from seven witnesses. On May 28, the committee met for another two hours and heard from eight additional witnesses. In total, senators spent seven hours hearing from 15 witnesses on Bill C-20 and the broader housing availability challenge. Senators then continued their work outside the committee sitting, including over the weekend, by reviewing evidence and submitting some recommendations.

On June 3, the committee met again for two hours to debate and finalize recommendations. The committee's pre-study observations on Bill C-20 were tabled on June 4. Today, we will be doing a clause-by-clause review, which is the result of several weeks of work, just to be sure that people understand why we are moving to clause by clause today when we received Bill C-20 yesterday. It was a pre-study.

Colleagues, we are ready to start the clause-by-clause analysis on Bill C-20. Before we begin, I would like to remind senators of a number of points.

[Translation]

If at any point a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that at all times we all have the same understanding of where we are in the process.

In terms of the mechanics of the process, when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of a clause.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

Le président : Avant d'entamer notre séance sur l'étude article par article du projet de loi C-20, Loi concernant la constitution de Maisons Canada, j'aimerais replacer le contexte pour les milliers de Canadiens qui nous regardent sur sencanada.ca. Des millions de Canadiens, peut-être, nous regardent, en direct ou en différé, pour suivre nos travaux.

Hier, le Sénat a reçu le projet de loi C-20 de la Chambre des communes et l'a renvoyé à ce comité. Aujourd'hui, nous procédons à une étude article par article, ce qui signifie que les sénateurs du Comité des banques ont déjà examiné ce projet de loi il y a quelques semaines. Bien que cette étape puisse sembler se dérouler très rapidement aux yeux du public, puisqu'il nous a été renvoyé hier et que nous allons l'analyser article par article aujourd'hui, elle s'appuie en réalité sur plusieurs semaines de travail.

Le 27 mai, le comité s'est réuni pendant trois heures et a entendu sept témoins. Le 28 mai, il s'est réuni pendant deux heures supplémentaires et a entendu huit autres témoins. Au total, les sénateurs ont consacré sept heures à entendre 15 témoins au sujet du projet de loi C-20 et du défi plus large que représente la disponibilité des logements. Les sénateurs ont ensuite poursuivi leur travail en dehors des séances du comité, y compris pendant la fin de semaine, en examinant les témoignages et en formulant certaines recommandations.

Le 3 juin, le comité s'est à nouveau réuni pendant deux heures pour débattre et finaliser ses recommandations. Les observations préliminaires du comité sur le projet de loi C-20 ont été déposées le 4 juin. Aujourd'hui, nous allons procéder à une étude article par article, qui est le fruit de plusieurs semaines de travail, simplement pour que chacun comprenne pourquoi nous passons à l'étude article par article dès aujourd'hui alors que nous n'avons reçu le projet de loi C-20 qu'hier. Il s'agissait d'une étude préliminaire.

Chers collègues, nous sommes prêts à entamer l'étude article par article du projet de loi C-20. Avant de commencer, je voudrais rappeler aux sénateurs un certain nombre de points.

[Français]

Si, à un moment ou à un autre, vous ne savez plus où nous en sommes dans le processus, n'hésitez pas à demander des précisions. Je tiens à faire en sorte que chacun d'entre nous sache en tout temps où nous en sommes.

En ce qui concerne la procédure, je tiens à rappeler aux sénateurs que, lorsqu'on propose plus d'un amendement pour un même article, les amendements doivent être proposés suivant l'ordre des lignes du texte à modifier.

If a senator is opposed to an entire clause, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but, rather, to vote against the clause as standing as part of the bill.

Some amendments that are moved may have consequential effect other parts of the bill. It is therefore useful to this process if a senator moving an amendment identified to the committee other clauses in this bill where this amendment could have an effect. Otherwise, it would be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision-making.

Because no notice is required to move amendments, there can, of course, have been no preliminary analysis of the amendments to establish which ones may be of consequence to others and which may be contradictory.

If committee members ever have any questions about the process or about the propriety of anything occurring, they can certainly raise a point of order. As chair, I will listen to arguments, decide when there has been sufficient discussion of a matter or order and make a ruling.

The committee is the ultimate master of its business within the bounds established by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote which, obviously, provides unambiguous results. Finally, senators should be aware that any tied vote negates the motion in question.

[English]

Do you have any questions, or can we proceed? You agree that we can proceed?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chair: Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-20, An Act respecting the establishment of Build Canada Homes?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

Si un sénateur s'oppose à un article en entier, la procédure normale n'est pas d'adopter une motion pour supprimer l'article au complet, mais plutôt de voter contre l'article en question.

Certains amendements proposés peuvent avoir des conséquences sur d'autres parties du projet de loi. Il serait utile qu'un sénateur qui propose un amendement indique au comité quels sont les autres articles du projet de loi sur lesquels son amendement pourrait avoir une incidence. Autrement, il pourrait être très difficile pour notre comité de rester cohérent dans ses décisions.

Puisqu'il n'est pas nécessaire de donner un préavis pour proposer des amendements, il peut, évidemment, ne pas y avoir eu d'analyse préliminaire des amendements pour déterminer ceux qui peuvent avoir des répercussions sur les autres articles ou leur être contraires.

Si des membres du comité ont une question concernant le processus ou le bien-fondé de quoi que ce soit, ils peuvent soulever un rappel au Règlement. La présidence écoutera les arguments, décidera du moment où nous aurons assez discuté de la question de procédure et rendra une décision.

Le comité est maître de ses travaux dans les limites établies par le Sénat et un sénateur peut interjeter appel d'une décision de la présidence devant le comité en demandant si la décision doit être maintenue.

Je tiens à rappeler aux sénatrices et sénateurs que, s'ils ont le moindre doute quant aux résultats d'un vote de vive voix ou d'un vote à main levée, la façon la plus harmonieuse d'intervenir est de demander un vote par appel nominal, qui aboutira à des résultats clairs. Enfin, les sénateurs doivent savoir que, en cas d'égalité des voix, la motion sera rejetée.

[Traduction]

Avez-vous des questions, ou pouvons-nous poursuivre? Êtes-vous d'accord pour que nous poursuivions?

Des voix : D'accord.

[Français]

Le président : Est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-20, Loi concernant la constitution de Maisons Canada?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour suspendre l'adoption du titre?

Des voix : D'accord.

[English]

The Chair: Is it agreed, with leave, that the clauses be grouped according to the 14 parts of the bill, as described in the “Table of Provisions” of Bill C-20?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 1 related to the “Short Title,” which contains clause 1, carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chair: Shall Part 2, “Definitions,” which contains clause 2, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 3, related to the “Designation of Minister,” which contains clause 3, carry?

Hon. Senators: Agreed.

[English]

The Chair: Shall Part 4, related to “Purpose,” which contains clause 4, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 5, related to the “Establishment of Build Canada Homes,” which contains clauses 5 and 6, carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chair: Shall Part 6, related to the “Board of Directors and Chief Executive Officer,” which contains clauses 7 to 19, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 7, related to “Powers,” which contains clauses 20 to 26, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 8, related to “Financial Provisions,” which contains clauses 27 to 30, carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Traduction]

Le président : Est-il convenu, avec l’autorisation de la Chambre, que les articles soient regroupés selon les 14 parties du projet de loi, telles que décrites dans la « Table analytique » du projet de loi C-20?

Des voix : D’accord.

Le président : La partie 1 relative au « Titre abrégé », qui contient l’article 1, est-elle adoptée?

Des voix : D’accord.

[Français]

Le président : Est-ce que la partie 2, portant sur les définitions, qui comprend l’article 2, est adoptée?

Des voix : D’accord.

Le président : Est-ce que la partie 3, portant sur la désignation du ministre, qui comprend l’article 3, est adoptée?

Des voix : D’accord.

[Traduction]

Le président : La partie 4 relative à la « Mission », qui contient l’article 4, est-elle adoptée?

Des voix : D’accord.

Le président : La partie 5 relative à la « Constitution de Maisons Canada », qui contient les articles 5 et 6, est-elle adoptée?

Des voix : D’accord.

[Français]

Le président : Est-ce que la partie 6, portant sur le conseil d’administration et le premier dirigeant, qui comprend les articles 7 à 19, est adoptée?

Des voix : D’accord.

Le président : Est-ce que la partie 7, portant sur les attributions, qui comprend les articles 20 à 26, est adoptée?

Des voix : D’accord.

Le président : Est-ce que la partie 8, portant sur les dispositions financières, qui comprend les articles 27 à 30, est adoptée?

Des voix : D’accord.

[English]

The Chair: Shall Part 9, related to “Miscellaneous,” which contains clauses 31 to 34 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 10, related to “Transfers and Reorganization,” which contains clauses 35 to 43, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 11, related to “Transitional Provisions,” which contains clauses 44 to 48, carry?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chair: Shall Part 12, related to “Consequential Amendment to the Financial Administration Act,” which contains clause 49, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 13, related to “Coordinating Amendments,” which contains clause 50, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Part 14, related to “Coming into Force,” which contains clause 51, carry?

Hon. Senators: Agreed.

[English]

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Does the committee wish to consider appending observations to the report? It could be a copy and paste of what we did in the pre-study.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It was the observations that were made in the pre-study, so it will be copied and pasted after the discussion that we had.

[Traduction]

Le président : La partie 9 relative aux « Dispositions diverses », qui contient les articles 31 à 34, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : La partie 10 relative aux « Transferts et à la réorganisation », qui contient les articles 35 à 43, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : La partie 11 relative aux « Dispositions transitoires », qui contient les articles 44 à 48, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

[Français]

Le président : Est-ce que la partie 12, portant sur la modification corrélative à la Loi sur la gestion des finances publiques, qui comprend l'article 49, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Est-ce que la partie 13, portant sur les dispositions de coordination, qui comprend l'article 50, est adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Est-ce que la partie 14, portant sur l'entrée en vigueur, qui comprend l'article 51, est adoptée?

Des voix : D'accord.

[Traduction]

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Le comité souhaite-t-il envisager d'annexer des observations au rapport? Il pourrait s'agir d'un copier-coller de ce que nous avons fait dans le cadre de l'étude préliminaire.

Des voix : D'accord.

Le président : Ce sont les observations qui ont été formulées lors de l'étude préliminaire; elles seront donc copiées-collées à la suite de la discussion que nous avons eue.

Is it agreed that I report this bill with observations to the Senate in both official languages?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Colleagues, I think that is done.

Now, we will move to the in camera portion, as we have some housekeeping to talk about.

(The committee continued in camera.)

Est-il convenu que je présente ce projet de loi accompagné des observations au Sénat dans les deux langues officielles?

Des voix : D'accord.

Le président : Chers collègues, je pense que cette étape est terminée.

Nous allons maintenant passer à la séance à huis clos, car nous avons quelques questions d'ordre administratif à aborder.

(La séance se poursuit à huis clos.)
